



## accident impliquant un policier

Par **exodia**, le **09/12/2010** à **06:31**

bonjour,

avant hier j exerçais mon métier "livreur de pizza" j'étais au feu rouge lorsque j'ai été percuté par une voiture de police (ni gyrophares ni sirène) le policier a appelé une ambulance et alors que je recevais les soins il m a fait souffler dans l'etylometre ce dernier indiquait que je n'avais pas bu après quoi l'agent a disparu et je ne l'ai plus revu

Par **razor2**, le **09/12/2010** à **09:07**

Et bien il faut écrire au Procureur de la République et déposer plainte pour délit de fuite directement auprès de lui dans la mesure où cet agent n'a pas fait ce qu'il fallait pour s'identifier et ainsi vous permettre d'exercer votre droit à indemnisation.

Avant cela, appelez le commissariat pour demander des comptes et avoir l'identité de l'agent en leur disant bien que si il ne se manifeste pas, vous déposerez plainte contre lui (vous avez été blessé? Si oui, vous pouvez déposer plainte pour blessures involontaires en plus du délit de fuite..)

Normalement, dans ce cas, un rapport de Police est établi (accident avec intervention des secours), demandez au commissariat du coin dont dépend sans doute cet agent.